



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 26 février 2010**

03-1	ÉCOLES PRIMAIRES – ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES – TARIFICATION – FIXATION
------	--

Après les impôts locaux, vous continuez la ponction financière des administrés Antibois.

Après avoir décidé avec vos collègues de l'UMP de supprimer la taxe professionnelle, il vous faut compenser les cadeaux faits au MEDEF en cherchant l'argent dans la poche des Antibois.

La garderie du matin en maternelle n'était pas payante pour les parents des tout-petits, vous décidez de corriger cette aberration.

Bien évidemment, vous n'avez pas fait dans la dentelle, de 0,00 € à 13,00 € par mois et par enfant.

Pour le reste des autres prestations, c'est entre 7,5% et 8% d'augmentation que vous imposez sans même sourciller.

Cela sans compter ce que vont subir les familles qui ont plusieurs enfants et ou sont utilisateurs de plusieurs activités périscolaires.

Vous imposez toute cette pression financière en faisant totalement fi de la situation économique du pays.

Vous et votre parti présidentiel ne tenaient absolument pas compte que la majorité des Français et donc des Antibois subissent de plein fouet la crise capitaliste.

L'augmentation du chômage, la baisse du pouvoir d'achat, les énormes problèmes pour se loger sur Antibes et toutes les nombreuses autres souffrances que doivent endurer les Antibois et les Antibois ne semblent pas trop perturber la majorité municipale.

Pour ce qui nous concerne, nous estimons que cette façon de faire est inacceptable.

De plus, ces augmentations qui vont peser très lourd pour la plupart des familles vont rapporter dans les 85 000 € par an à la commune.

Ce chiffre n'est pas insignifiant mais comparé au budget total, on ne peut pas dire qu'il vous est impossible d'en faire l'impasse.

Aussi, comme à notre habitude, nous vous faisons la proposition de trouver l'argent ailleurs. Cela ne sera pas bien difficile.

Nous sommes prêts à étudier avec vous la possibilité de récupérer une somme équivalente sur l'argent prévu pour l'achat de caméras vidéo et sur le coût pharamineux de l'entretien de ces outils inutiles.

On pourra aussi chercher du côté des multiples études municipales qui ne manquent pas de se chevaucher.

Malheureusement, comme à votre habitude, vous allez balayer tout cela, car nous savons que votre recherche frénétique de financement n'est pas prête de s'arrêter.